

Contexte

L'augmentation de la concentration de GES dans l'atmosphère (+ 35% depuis 1860) liée à la consommation d'énergies fossiles, à la déforestation, à l'utilisation d'engrais azotés, au traitement des déchets et à certains procédés industriels, créent un **effet de serre additionnel** qui **dérègle le climat**.

Définition et cadre réglementaire

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie.

Outre le fait, qu'il impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air (Rajout du « A » dans le sigle), sa particularité est sa généralisation obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants au 1er janvier 2019.

Son contenu est fixé par la loi :

- un diagnostic,
- une stratégie territoriale,
- un plan d'actions
- un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Le PCAET des Aspres

L'élaboration du PCAET des Aspres a été confiée à un bureau d'études – AD3E – à travers un groupement de commande avec les communautés de communes qui composent le Pays Pyrénées-Méditerranée, lequel assure une mission de pilotage et d'animation (*cf. délibérations du 30/03/2017, du 28/09/2017 et 13/12/2017*). Il a fait l'objet de nombreuses réunions de travail des référents des différentes collectivités (techniciens), du comité technique des partenaires et du comité stratégique élus.

Etat d'avancement :

Le diagnostic a été réalisé et présenté en Bureau des Maires le 13/06/2018.

La stratégie territoriale et le plan d'action ont également fait l'objet d'une concertation (séminaire du 27/09/2018 et enquêtes en ligne + papier, CC ASPRES + mairies). Ce travail a fait l'objet d'une restitution en bureau des maires le 8/11/2018.

Le diagnostic, la stratégie et le plan d'actions ont été présentés et approuvés en Conseil Communautaire le 13/12/2018 par délibération n°144-18.

Une commission PCAET s'est réunie le 4 avril 2019 pour valider les fiches actions qui ont ensuite fait l'objet d'une transmission/consultation des membres du Bureau, en ligne.

Contenu :

Le PCAET des Aspres comporte 5 axes stratégiques qui se déclinent en objectifs et plan d'action pour les atteindre

Les axes stratégiques retenus sont :

- Pour un développement local durable
- Un parc bâti performant et vertueux
- Une mobilité organisée et partagée par tous
- Vers un territoire producteur de sa propre énergie
- Pour une préservation des ressources locales

Exemple d'objectifs et de plan d'action :

AXE 1 : Pour un développement local durable

Objectif 1.1 : Soutenir les filières agricoles locales et inciter au développement des circuits courts

Action 1.1.1 : Inciter au développement de filières agricoles à forte valeur ajoutée telles que les plantes aromatiques, médicinales, huiles essentielles

Les sous-actions inscrites dans le tableau restent indicatives.

La procédure à venir :

Après transmission du Projet de PCAET des aspres à l'Autorité Environnementale qui doit en faire une analyse et émettre des préconisations, il devra faire l'objet d'une concertation citoyenne (à travers une mise en ligne des documents par exemple et/ou organisation d'évènements).

A l'issue de ce processus des modifications peuvent être apportées en vue d'un dépôt définitif du PCAET Enfin, il est transmis au Préfet et à la Région pour avis et adoption définitive (horizon 6 mois).

Récapitulatif dates de concertation

Date	Cadre / organe	Objet / OdJ	Lieu
30/03/2017	Conseil Communautaire CC Aspres	Engagement de la communauté dans l'élaboration du PCAET	Thuir
28/09/2017	Conseil Communautaire CC Aspres	Modalités d'élaboration et de concertation, désignation du représentant de la CC Aspres dans les instances du PPM	Thuir
13/12/2017	Conseil Communautaire CC Aspres	Approbation convention de partenariat PCAET	Thuir
24/01/2019	Réunion de lancement des PCAET PPM et EPCI	présenter le bureau d'études et les grandes étapes de la méthodologie et enfin le calendrier	Maureillas
21/03/2018	COPIL PCAET PPM	Définition des modalités de concertation à l'échelle des EPCI	Céret
29/03/2018	COPIL PCAET PPM	Formation des élus référents par l'Ademe	Céret
02/05/2018	COTECH PCAET PPM	Réunion Skype BE / Diagnostic	Céret
13/06/2018	Bureau des maires CC Aspres	Restitution diagnostic par le Bureau d'études aux élus des Aspres	Thuir
27/06/2018	COTECH PCAET PPM	Restitution diagnostic aux membres du Comité technique	Céret
28/06/2018	Comité Stratégique PCAET – PPM	Présentation du Diagnostic à l'échelle de PPM	Céret

31/08/2018	COTECH PCAET PPM	modalités d'animations tout au long de la concertation suite à la révision du planning	Céret
17/09/2018	Comité Stratégique PCAET-PPM	Stratégies territoriales - orientations	Céret
27/09/2018	Forum participatif – CC Aspres	Elaboration de la stratégie et du Plan d'actions	Thuir
08/11/2018	Séminaire PCAET CC Aspres	- Scénarii et objectifs : vers quoi veut tendre le territoire ? - Echanges et validation des grandes orientations proposées par le BE basées sur le diagnostic, le forum et les conseils du BE. - Echanges sur la proposition d'un préprogramme d'actions	Thuir
11/12/2018	Commission PCAET CC Aspres	Présentation / amendement Préprojet (diagnostic + plan d'action)	Thuir
13/12/2018	Conseil Communautaire CC Aspres	Approbation du préprojet PCAET (Diagnostic, stratégie plan d'action)	Thuir
20/12/2018	Commission PCAET CC Aspres	Compléments / Validation des objectifs	Thuir
25/01/2019	COTECH PCAET PPM	- Retour sur les 4 forums de concertation multi-acteurs - Présentation du plan d'actions du Pays et des objectifs chiffrés consolidés à l'échelle Pays - Articulation du suivi et de la mise en œuvre du PCAET	Céret
29/01/2019	Comité Stratégique PCAET – PPM	- Présentation du plan d'actions du Pays et des objectifs chiffrés consolidés à l'échelle Pays - Points forts des 4 plans d'actions des PCAET des Communautés de communes - Articulation du suivi et de la mise en œuvre du PCAET - Rappel de la procédure auprès de l'Etat et de la Région avant adoption définitive	Céret
04/04/2019	Commission PCAET CC Aspres	Validation Fiches actions	Thuir
15/04/2019	COPIL PCAET PPM	Etat d'avancement / procédure / supports de communication /	Céret

		articulation des 4 PCAET et du PCAET PPM	
--	--	---	--

Publications :

- Enquête en ligne en direction des élus et DGS : <https://goo.gl/forms/GJFaupxz9sdaNCbg1>
- Enquête en ligne grand public : <https://arcq.is/1KKPXH>
- Article bulletin communautaire de février 2018

Environnement

Des hommes et des femmes
au SERVICE de la population...

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable.

Il définit des objectifs stratégiques et un plan d'actions, afin :

- d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter,
- de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie (en cohérence avec les engagements internationaux de la France),
- d'intégrer les enjeux de qualité de l'air.

En Occitanie, 74 intercommunalités ont obligation d'élaborer un PCAET.
La Communauté de Communes des Aspres doit proposer son PCAET avant le 1^{er} janvier 2019.

Élaboration du plan climat dans une démarche mutualisée
avec d'autres Communauté de Communes

Les élus ont choisi de participer à une opération mutualisée à l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranée. Dans ce cadre, 4 démarches de PCAET vont être élaborées en même temps, pour les territoires suivants :





Comment va être élaboré le plan climat ?

Le PCAET doit être construit de manière concertée : la population et les acteurs du territoire doivent se mobiliser. Pour cela, le pays et les communautés de communes ont défini un plan de concertation et un plan de communication, que vous pouvez consulter sur le site de la Communauté de Communes des Aspres : www.cc-aspres.fr

Le PCAET va être élaboré en plusieurs phases de travail :

- diagnostic,
- stratégie territoriale,
- programme d'actions,
- système de suivi...

Vous pouvez aussi participer à l'élaboration du plan climat

Vous pouvez réagir, participer à la discussion, proposer des actions... en contactant la Communauté de Communes des Aspres e-mail : contact@cc-aspres.fr

Démarche ambitieuse

Le PCAET est élaboré dans le cadre d'une démarche régionale portée par l'ADEME Occitanie : la Communauté de Communes est intégrée dans un Club de territoires qui se sont engagés à favoriser la concertation, à travailler de manière collective, à finaliser le projet de PCAET avant les échéances réglementaires.

Le territoire bénéficie d'une aide technique et financière de l'ADEME

Liens pour en savoir plus

- DREAL : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/plan-climat-energie-territorial/pcaet/0122.html>
- Région Occitanie : <https://www.laregion.fr/energiepositive>



- ADEME : <http://www.territoire-climat.ademe.fr/> et <http://www.occitanie.ademe.fr/>
- Film sur PCAET : <https://www.youtube.com/watch?v=zG1GdDq0JU>

18
Bulletin d'informations de la Communauté de Communes des Aspres – Février 2018 : Environnement.

Actions du Plan Climat en cours ou planifiées

Orientations stratégiques / Axes opérationnels	N°	Actions	Etat de l'action
POUR UN DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE			
Soutenir les filières agricoles locales et inciter au développement des circuits courts	1	Inciter au développement de filières agricoles à forte valeur ajoutée telles que «les plantes aromatiques/ médicinales / huiles essentielles », etc.	2020
	2	Encourager les commerces et les services de proximité	Démarré
Favoriser le développement économique du territoire particulièrement sur des filières écoresponsables	3	Créer et requalifier les zones d'activités	Démarré
	4	Encourager les entreprises à réduire leur empreinte carbone	Démarrage en 2019
Structurer une offre touristique écoresponsable	5	Mettre en place les infrastructures autour du tourisme Pleine Nature et des savoir-faire	Démarré
UN PARC BATI PERFORMANT ET VERTUEUX			
Soutenir la rénovation des bâtiments publics et privés	6	Informier et sensibiliser à la sobriété énergétique et à la rénovation thermique (nouvelles technologies, matériaux biosourcés, etc.)	Démarré
	7	Accompagner les propriétaires et les bailleurs	Démarré
	8	Inciter et accompagner les collectivités dans la rénovation du patrimoine public	Démarré
	9	Inciter la montée en compétence des artisans locaux	2020
Favoriser le développement d'un bâtiment durable	10	Favoriser l'éco-construction	2020
	11	Promouvoir les énergies renouvelables notamment en autoconsommation	Démarré
Améliorer la qualité de l'air intérieur	12	Auditer les bâtiments petite enfance et ouvert au jeune public pour améliorer la qualité de l'air intérieur	Démarré
UNE MOBILITE ORGANISEE ET PARTAGEE PAR TOUS			
Développer les solutions alternatives à la voiture individuelle	13	Inciter à la pratique des transports en commun et des mobilités actives (vélo et marche à pied) sur le territoire	2020
	14	Elaborer le Plan Global de Déplacements du territoire	2020
	15	Améliorer les infrastructures des mobilités alternatives	2020

Limiter l'impact des déplacements	16	Développer le covoiturage	2020
	17	Travailler avec les entreprises pour réduire les déplacements domicile travail	2020
	18	Créer des espaces de travail partagés pour limiter les déplacements	2021
VERS UN TERRITOIRE PRODUCTEUR DE SA PROPRE ENERGIE			
Diversifier les sources d'énergie implantées sur le territoire	19	Accroître le mix énergétique	Démarré
	20	Inciter à l'implantation de sources d'EnR auprès de citoyens et des collectivités et promouvoir les projets participatifs et citoyens	Démarré
Structurer une véritable filière bois (bois matériau, bois énergie et liège)	21	Mettre en œuvre la CFT	Démarré
POUR UNE PRESERVATION DES RESSOURCES LOCALES			
Sensibiliser à la notion d'adaptation au changement climatique et encourager l'action	22	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique	Démarrage en 2019
Réduire l'impact des déchets sur le territoire	23	Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire	Démarré
	24	Poursuivre les actions de réduction de déchets	Démarré
Préserver les espaces naturels du territoire	25	Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques	Démarré
	26	Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire	2020
Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques	27	Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages	Démarré
	28	Organiser le partage de la ressource	Démarré
	29	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau et optimiser la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable)	Démarré
	30	Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau	Démarré
	31	Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau	Démarré
	32	Mettre en place une politique tarifaire sur la consommation de l'eau	Démarré
Préserver les milieux aquatiques et prévenir les inondations	33	Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques	Démarré
	34	Prévenir les inondations par les cours d'eau	Démarré

Lutter contre le risque incendie	35	Développer le sylvopastoralisme	2020
	36	Lutter contre le risque incendie	Démarré
PILOTER, MOBILISER, VALORISER ET EVALUER LE PCAET			
Garantir la mise en œuvre concertée du PCAET	37	Animer, mettre en œuvre et évaluer le PCAET	2019
Valoriser les actions engagées	38	Mettre en avant les actions exemplaires de CCA et de ses communes membres	2019